



CONSEIL MUNICIPAL
SAMEDI 4 JUILLET 2020 À 9 H
À L'ESPACE ALBERT CAMUS

ORDRE DU JOUR

N°	TITRE	DESIGNATION	RAPPORTEUR(E)
1	GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES	Election du Maire	M. MAGLIANO
2	GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES	Fixation du nombre d'Adjoints au Maire	M. LE MAIRE
3	GESTION DES AFFAIRES MUNICIPALES	Election des Adjoints au Maire	M. LE MAIRE



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 JUILLET 2020

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. René MAGLIANO

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 41

M. Jérémie BREAUD, Mme Isabelle DA SILVA, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Marc DUBIEF, M. Stevens BOBI, M. Emmanuel MAILLET, Mme Marion CARRIER, Mme Martine CHAREYRE, M. Grégory BRUNET, Mme Evelyne BRUNET, M. Jacques CHAMPIER, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ-ZAJJARI, Mme Linda TABTE, M. Raphaël SULTANA, Mme Jacqueline PALLUY, M. Fatih DEMIRAY, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Stéphane GENIN, Mme Marie BRUNET, M. Hervé THIBAUD, Mme Sandrine BERTHET, M. Albert YOGO, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Jean-Baptiste DOZOLME, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. René MAGLIANO, M. Jean-Michel LONGUEVAL, Mme Anne-Laure BADIN, M. Reynald GIACALONE, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Françoise LARTIGUE-PEYROU, M. Francis SERRANO, Mme Françoise MERMOUD

Membres présents par procuration : 2

Mme Françoise PIETKA pouvoir à M. Jean-Michel LONGUEVAL

Mme Eva COUSSO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20200704DEL1

ELECTION DU MAIRE

Election du Maire

RAPPORTEUR : M. RENÉ MAGLIANO

Mesdames, Messieurs,

En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Conformément à l'article L. 2122-8 du CGCT, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du Maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal.

Le Maire et les Adjoints sont élus pour la même durée que le Conseil Municipal (article L. 2122-10 du CGCT) et la proclamation des résultats du scrutin est rendue publique, par voie d'affiche, dans les vingt-quatre heures (article L. 2122-12 du CGCT).

- Candidat déclaré aux fonctions de maire :

Monsieur Jérémie BREAUD

- Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après:

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (nombre d'enveloppes déposées dans l'urne) : **43**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages déclarés blancs (art L. 65 du code électoral) : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **33**

Majorité absolue : **17**

Monsieur Jérémie BREAUD a obtenu **33** voix

Monsieur Jérémie BREAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est élu Maire de Bron et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Maire,

Jérémie BREAUD



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 JUILLET 2020

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 41

M. Jérémie BREAUD, Mme Isabelle DA SILVA, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Marc DUBIEF, M. Stevens BOBI, M. Emmanuel MAILLET, Mme Marion CARRIER, Mme Martine CHAREYRE, M. Grégory BRUNET, Mme Evelyne BRUNET, M. Jacques CHAMPIER, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ-ZAJJARI, Mme Linda TABTE, M. Raphaël SULTANA, Mme Jacqueline PALLUY, M. Fatih DEMIRAY, Mme Anne-Lise LANSIQUE, M. Stéphane GENIN, Mme Marie BRUNET, M. Hervé THIBAUD, Mme Sandrine BERTHET, M. Albert YOGO, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Jean-Baptiste DOZOLME, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. René MAGLIANO, M. Jean-Michel LONGUEVAL, Mme Anne-Laure BADIN, M. Reynald GIACALONE, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Françoise LARTIGUE-PEYROU, M. Francis SERRANO, Mme Françoise MERMOUD

Membres présents par procuration : 2

Mme Françoise PIETKA pouvoir à M. Jean-Michel LONGUEVAL
Mme Eva COUSSO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20200704DEL2

ELECTIONS

Fixation du nombre d'Adjoints au Maire

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD

Mesdames, Messieurs,

L'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose qu'il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoint élus parmi les membres du Conseil Municipal.

La population municipale de la commune de Bron est de 41 543 habitants au 1^{er} janvier 2020.

L'article L. 2121-2 du CGCT fixe l'effectif légal des membres du Conseil Municipal à 43 conseillers pour les communes dont la population est comprise entre 40 000 et 49 999 habitants.

L'article L. 2122-2 du même code précise que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoint au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, ce qui représente 12 postes au maximum pour la Ville de Bron.

Les articles L. 2122-2-1 et L. 2143-1 du même code permettent aux communes dont la population est comprise entre 20 000 et 79 999 habitants et dotées de Conseils de quartier de dépasser cette limite en vue de la création de postes d'adjoints chargés d'un ou plusieurs quartiers, sans toutefois que le nombre de ceux-ci excède 10 % de l'effectif du conseil, soit 4 postes au maximum pour la Ville de Bron.

La mission de l'adjoint de quartier est définie par l'article L. 2122-18-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il connaît ainsi de toute question intéressant à titre principal le ou les quartiers dont il a la charge et veille à l'information des habitants, en favorisant leur participation à la vie du quartier.

Pour rappel, il existe à Bron 6 Conseils de quartiers et il y avait lors du mandat 2014-2020 12 adjoints (10 adjoints et 2 adjoints de quartier).

Au regard de ces éléments, il vous est proposé, afin de faciliter la gestion quotidienne de la Ville et favoriser la participation des Brondillants à la vie de leurs quartiers :

- de créer **16** postes d'adjoints au Maire de Bron dont **4** postes d'Adjoints de quartier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a fixé à 16 le nombre d'adjoints au Maire de Bron dont 4 postes d'adjoints de quartier, à l'unanimité.

Le Maire,

Jérémie BREAUD



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 4 JUILLET 2020

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2020

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 41

M. Jérémie BREAUD, Mme Isabelle DA SILVA, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Marc DUBIEF, M. Stevens BOBI, M. Emmanuel MAILLET, Mme Marion CARRIER, Mme Martine CHAREYRE, M. Grégory BRUNET, Mme Evelyne BRUNET, M. Jacques CHAMPIER, Mme Muriel ROBIC, M. Tarik EZ-ZAJJARI, Mme Linda TABTE, M. Raphaël SULTANA, Mme Jacqueline PALLUY, M. Fatih DEMIRAY, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Stéphane GENIN, Mme Marie BRUNET, M. Hervé THIBAUD, Mme Sandrine BERTHET, M. Albert YOGO, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Jean-Baptiste DOZOLME, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-François DELAPIERRE, Mme Sonia GRANDSERRE, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. René MAGLIANO, M. Jean-Michel LONGUEVAL, Mme Anne-Laure BADIN, M. Reynald GIACALONE, M. Djamel BOUDEBIBAH, M. Rémi COURT, Mme Françoise LARTIGUE-PEYROU, M. Francis SERRANO, Mme Françoise MERMOUD

Membres présents par procuration : 2

Mme Françoise PIETKA pouvoir à M. Jean-Michel LONGUEVAL

Mme Eva COUSSO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN

Délibération n°20200704DEL3

ELECTION DES ADJOINTS

Election des Adjointes au Maire

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD

Mesdames, Messieurs,

L'article L. 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose qu'il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoint élus parmi les membres du Conseil Municipal.

En application de l'article L. 2122-4 du CGCT, le Conseil Municipal élit le Maire et les Adjoint parmi ses membres, au scrutin secret.

L'article L. 2122-7-2 du CGCT précise que dans les communes de 1000 habitants et plus, les Adjoint sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Le Maire et les Adjoint sont élus pour la même durée que le Conseil Municipal (article L. 2122-10 du CGCT) et la proclamation des résultats du scrutin est rendue publique, par voie d'affiche, dans les vingt-quatre heures (article L. 2122-12 du CGCT).

Les listes de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner. Elles doivent être déposées au plus tard avant l'ouverture de chaque tour de scrutin.

Chaque liste doit clairement faire apparaître un ordre de présentation des candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire. Ils sont installés dans l'ordre de la liste.

Concernant les Adjoint de quartier, ils sont intégrés à la liste soumise au scrutin au rang convenu par les candidats figurant sur cette liste. Ces Adjoint disposant de pouvoirs spéciaux, il convient que les candidats à ces postes soient identifiés.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (nombre d'enveloppes déposées dans l'urne) : **43**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages blancs (art L. 65 du code électoral) : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **33**

Majorité absolue : **17**

La liste ayant pour tête de liste Madame CHAREYRE a obtenu **33** voix

La liste ayant pour tête de liste Madame CHAREYRE a obtenu la majorité absolue des suffrages.

En conséquence, sont élus Adjoint au Maire de Bron, selon le rang ci-après indiqué, et sont immédiatement installés dans leurs fonctions :

- 1^{ère} adjointe : Martine CHAREYRE
- 2^{ème} adjoint : Marc DUBIEF
- 3^{ème} adjointe : Marion CARRIER
- 4^{ème} adjoint : François-Xavier PENICAUD
- 5^{ème} adjointe : Valérie BOULARD
- 6^{ème} adjoint : Pascal MIRALLES-FOMINE
- 7^{ème} adjointe : Isabelle DA SILVA
- 8^{ème} adjoint : Jacques CHAMPIER
- 9^{ème} adjointe : Evelyne BRUNET
- 10^{ème} adjoint : Raphaël SULTANA
- 11^{ème} adjointe : Nathalie BRAMET-REYNAUD
- 12^{ème} adjoint : Hervé THIBAUD
- 13^{ème} adjointe : Linda TABTE (adjointe de quartier)
- 14^{ème} adjoint : Emmanuel MAILLET (adjoint de quartier)
- 15^{ème} adjointe : Muriel ROBIC (adjointe de quartier)
- 16^{ème} adjoint : Grégory BRUNET (adjoint de quartier)

Le Maire,

Jérémie BREAUD